

## COMMUNE DE LAMAZIÈRE-BASSE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le **24 janvier deux mille vingt-cinq**, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LAMAZIÈRE-BASSE, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELBÈGUE, maire.

**Présents** : BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SIERPAKOWSKI Claire, SOULIER Jean-Marc, SVOBODA François.

**Absents** : MAUS Philippe (procuration à SOULIER Jean-Marc).

**Secrétaire de séance** : SOULIER Jean-Marc.

**Date d'envoi de la convocation** : 17 janvier 2025.

**Objet** : Opération Voirie - Renforcement des VC n°45 « La Peyrefade » et VC n°27 : demande de subventions au titre de la DETR 2025.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux VOIRIE suivant :

PROJET VOIRIE 2025	COUT PREVISIONNEL TRAVAUX € HT	Divers et imprévus	Frais de mise à disposition service E.C.	MONTANT TOTAL OPERATION € HT	TVA	MONTANT TOTAL OPERATION € TTC
RENFORCEMENT VC N°45 « La Peyrefade » - Longueur : 236,00 ml	25 209,90	504,20	1 285,70	26 999,80	5 399,96	32 399,76
RENFORCEMENT VC N°27 - Longueur : 577,00 ml	57 196,00	1 143,92	2 917,00	61 256,92	12 251,38	73 508,30
<b>MONTANT TOTAL PROJET VOIRIE 2025</b>	<b>82 405,90</b>	<b>1 648,12</b>	<b>4 202,70</b>	<b>88 256,72</b>	<b>17 651,34</b>	<b>105 908,06</b>

Le coût du projet (études + travaux) s'élève à la somme de 88 256,72 € HT soit 105 908,06 € TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- ✚ D'approuver ce projet,
- ✚ De solliciter l'octroi d'une subvention au titre de la DETR — Programmation 2025

Après délibération, le conseil municipal :

- ✓ Approuve le projet de travaux VOIRIE : RENFORCEMENT VC N° 45 « La Peyrefade » et VC N° 27 Pour un montant de 88 256,72 € HT soit 105 908,06 € TTC
- ✓ Demande à Monsieur le Préfet de la CORREZE l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), le financement est arrêté comme suit :
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

COUT OPERATION – EN € HT	88 256,72 €
ETAT : D.E.T.R. 2025 – VOIRIE (45%)	39 715,52 €
AUTRE AIDE PUBLIQUE	0,00 €
<b>TOTAL AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES</b>	<b>39 715,52 €</b>
<b>A LA CHARGE DE LA COMMUNE (55%)</b>	<b>48 541,20 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
019  
Le conseil municipal approuve l'échéancier joint et précise que les travaux concernant cette opération seront exécutés dans le délai de validité de l'arrêté de subvention au titre de la DETR.

**Résultats du vote : Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**La délibération est adoptée.**

Extrait certifié conforme,  
Le maire,  
Jean-Pierre DELBÈGUE.

